



Produit
Sélectionné par
GEOSANE



CONTRÔLE DES LARVES DE MOUCHES ET MOUCHERONS DANS LE FUMIER OU LE LISIER.

OBJECTIFS ET INTÉRÊTS

Le **NEPOREX** est un larvicide spécifique, actif contre les larves de mouches et de moucherons avant leur transformation en adultes dans le fumier ou le lisier. Il agit comme régulateur de croissance et affecte le processus de mue de la larve de mouches ou de moucherons. Pour atteindre une réduction du nombre de mouches plus rapide, il est conseillé d'utiliser un adulticide en même temps.

Le **NEPOREX** peut-être utiliser pour la désinsectisation des logements d'animaux de rente: la destruction des larves de mouches et de moucherons (y compris vers à queue) dans le fumier, le lisier, la litière, les fosses et les préfosse. Le produit peut être utilisé en présence des animaux en évitant le contact direct avec ces derniers pendant l'application.

COMPOSITION

Granulés solubles. CYROMAZINE : 2g et Excipient q.s.p : 100 g.

MODE D'UTILISATION

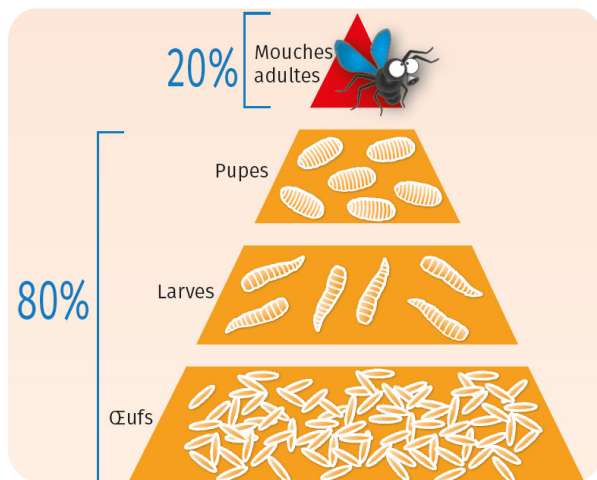
NEPOREX doit être utilisé dès l'apparition des premières mouches, il peut-être utilisé **sec** ou **dilué dans l'eau en fonction du degré d'humidité du fumier ou du lisier**. Plus le fumier ou le lisier est sec, plus il est nécessaire de mouiller.

Surface au sol	10 m ²	100 m ²	200 m ²	400 m ²	600 m ²	800 m ²
Quantité nécessaire	250 g	2.5 kg	5 kg	10 kg	15 kg	20 kg

Application et dosage pour 10 m ² de surface traitée au sol		
Sur fumier sec	Arrosage	250 g/ 10 L d'eau
Sur fumier humide	Pulvérisation	250 g/ 1à 4 L d'eau
Sur déjections liquide	A la volée	250 g

Renouveler toutes les 6 semaines voir plus fréquemment en fonction de la température et de l'humidité ou dès que la couche de fumier ou de lisier a augmenté de 10 cm.
Ne pas utiliser sur parois ou plafonds.





1 MOUCHE TUÉE
EN AVRIL
ÉVITE
 1 MILLION DE
 MOUCHES EN AOUT

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Les mesures pour minimiser l'exposition du personnel doivent être toujours être suivies. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Nettoyer soigneusement le matériel avec de l'eau. En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

RÉGLEMENTAIRE

Autorisation de mise sur le marché du produit: AV n° BTR0069 pour la désinsectisation des logements d'animaux domestiques, à la dose de 25g/m² de surface au sol.

Insecticide/acaricide (TP18).

Utilisez les produits biocides avec précaution.

Utiliser des EPI adaptés:



Combinaison chimique type 4 à usage unique.



Gants nitrile EN 374 (à changer tous les 5 ans ou dès l'apparition de signes d'usures)



Lunettes de protection



Masque de protection